



La Regrippière

DEL- 2024 - 079

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

OBJET :

DEMANDE DE
DOTATION DE
SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT
LOCAL POUR LA
CREATION D'UN
TERRAIN DE TENNIS

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 12 décembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2024

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme
BARON A, M CARETTE C., Mme JOLIVET C., Mme
FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M SOURISSEAU B.,
M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M BAUDRY M.,
Mme PASQUEREAU C.,

POUVOIRS :

Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU C.
M BAUDRY M. a donné pouvoir à M EVIN P.

SECRETAIRE : M SOURISSEAU B.

Plusieurs devis ont été réalisées pour la création d'un terrain de tennis afin de remplacer celui qui a été enlever suite à la création de la nouvelle périscolaire.

L'estimation de travaux s'élève à **74 707 € HT.**

Il est ensuite donné lecture d'une dotation possible, à savoir :

- Une Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 20%

Ce projet sera financé par les dotations obtenues, et par autofinancement.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des coûts et financement, à l'unanimité :

- **APPROUVE** LE PROJET tel qu'il est présenté,
- **CHARGE** le Maire pour solliciter la subvention auprès de la Préfecture pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local)
- **MANDATE** le Maire ou son adjoint délégué pour l'envoi du dossier correspondant, Et signature des pièces.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 16 DEC. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 16 DEC. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,
Pascal EVIN

